



**Association ENFANTS SOLEIL
ASSEMBLEE GENERALE – ANNEE 2005**

Conformément à l'article 8 de ses statuts, l'Association « Enfants Soleil » a tenu son
Assemblée Générale le vendredi 28 Avril 2006, 12 rue du Gerfaut à
Cergy Saint Christophe (95)

Désignation des secrétaires de séance : G. Renard, Christian Breban, Annie Colin.

Membres présents (P) ou représentés (R) France.

Assouan José (QA) R	Aubriou Martine R	Barrère Christine R	Bilon Florence R
Blondeau Roger P	Brancq Chantal R	Breban Christian P	Carlot Annie R
Cassius Christine R	Cathala Brigitte R	Colin Annie P	Colin Patrick R
Courbaud Hélène R	Degrenne Hubert R	Faucher Jacques R	Fontaine Régis R
Fradin Anne Marie R	Gaillard Janine P	Gasthalter Liliane R	Gautier Marie Françoise R
Genson Michel R	Girardot Marc R	Grouès Claire R	Guillemot Serge R
Hatet Gisèle R	Hédiard Marie Laure R	Hérisson Brigitte R	Iglésias Jean R
Lasserre Françoise R	Lebrun M. Christine R	Malécol Christian (QA) R	Marquet Marie France R
Méline Alain R	Mender Marcel (QA) R	Michel Jacqueline R	Minguy Véronique R
Morel Marie Christine R	Mouchet Françoise R	Musso Sylvia R	Nguyen Nathalie et Auguste R
Philippe Janine R	Picandet Michel R	Piccioli Patrick R	Pornon Suzanne R
Poulain Michèle R	Présent Jean R	Pulh Jacques R	Raimondi Bernard R
Renard Jacqueline R	Renard Gérard P	Renard Guy R	Ryon Danièle P
Salat Jean R	Sanchez Marie Françoise R	Soulat Didier R	Soulat Michel P
Sztenberg Marie R	Tenaille Dominique R	Trapet Alain R	Sztenberg Marie R
Yachou Aïchata R			

Total des membres présents ou représentés France : 61

Membres représentés : Haïti

OUANAMINTHE (21)

Bertyl Pierre, Suze Raphael, Fleurant Jn-Herve, Jn-Baptiste Marlene, Dolce Jonathan, Dolce Mme Guerdie, Dolce Mme Desravins, Fleurant Mme Jackson, Fleurant Fadethe, Mme Pierre Hermann, Joseph Jacques, Mme Joseph Jacques, Sylrien Wiltes, Mme Steryl Francois, Steryl Modelaine, Steryl Mie Berth, Steryl Edlin, Joseph Mme Ydeus, Joseph Lesly, Dolce Harold, Myrtial Bellerive.

CAPOTILLE (6)

Madame Joseph Ferrot, Mme Pierre Francoeur, Pierre Germaine, Joseph Sylvain, Pierre Agarius, Mme Pierre Agarius.

CAP-HAÏTIEN (2)

Jean Eberne, Madame Jean Eberne.

PORT-AU-PRINCE (84)

Raphael Landy, Bien-Aime Claudius, Jn-Baptiste Simone, Jn-Baptiste Margarete, Sylia Louis, Joseph Carole, Brenard Hontes, Phyeus Osias, Fleurant Wladimir, Joseph Dody, Joseph Hantz, Belle Julienne, Joseph Frantz, Prospere Agenord, Magda Prospere, Mme Prospere Giselle, Sylrien Micheline, Francois Elusma, Mme Francois Elusma, Joseph Anna-Rose, Suzie Arne, Joseph Godly, Joseph Juviane, Cadichon Iphesia, Monise Antoine, Thony Antoine, Luise-Marie St-Vil, Seny Robert Fleurant, Monise Francois, Laborde Jocelyne, Jerome Junior, Pierrelus Cathiana, Anith Mme Michel, Anne-Marie Desvalon, Briole Ronald, Beaubrun Monique, Cantave nachshah, Couloute Myrlande, Decius guylia, Francois Marie Mene, Pierre Bethiel Fidelus, Merisier Claudette, Lilavois Juslene, Oxiatius Blandy, Gran-Pierre Gesner, Ostana Myrlande, Meronne Sony, St-Cyr Jn B. Vauvenague, St-Louis Sandraze, St-Louis Mesil Erilia, St-Phar Odanie, Varys Marie Nicole, Zephir Imane, Pierre-Louis Jules, Olibry Dolna, Fanfan Gertrude, Jean-Gouboth Ruth, Elias Herlony, Jn-Baptiste Wilsonne, Civil Saphira, Etienne Mariemay, Francois Martha, StSurin Jn-Harnold, Elias Aliette, Felusme Yvena, Oger Wilsonne, Germain Dieumaine, Dorlus Phanel, Pinquiere Marie Nadege, Charles Merilienne, Pierre Guimy, Jn-Baptiste Wuilkinson, Desrivieres Jn-Luc, Noel Jeeft, Nicolas Djimy, Badio Marie Pierre, Adelson Jouanes, Pierre Alexis, Monero Hermina, St-Fort Janilia, Guervil Guilene, Guervil Shiler, Jn-Baptiste Casner, Mainvil Desnel.

VERRETTES (30)

Rigaud Dorcius, Michelaine Estivene, Fleurilus Estivene, Lucnel Divain, Chenet Eluidor, Ygens Jean, Eluicene Jn-Baptiste Bertha Desroches, Remy Josaeph, Guislot Gustave, Wisner Estivene, Delimat Fleurisma, Mondesir Exima, Louis Marie, Miguel Orelus, Harnold St-Eloi, Andrea C. Nicolas, Albert Clerveus, Mme Mylardouin St-Surin, Pierre Paul, Tales Louis, Francois Destinoble, Gerard Souffrant, Hector Deneus, Edner Henrius, Anitha Altidor, Yolaine Altidor, Francois Destine, Gertha Osalva, Eliana Paul Duporme.

ST-MARC (4)

Joseph Max Andre, Mme Monique Max Andre, Mme Jn V. Max Andre et Makens Compere.

Total des membres présents ou représentés Haïti : 147

Nous n'avons pas reçu la liste des adhérents du Sud (Jacmel et la région de Jacmel. Difficulté de communication et mise en place de l'organisation Enfants Soleil dans le Sud.)

Total des membres présents ou représentés France et Haïti : 208
Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par le Président Christian Breban à 19 heures.

La feuille d'émargement est signée par les adhérents présents.

Ordre du jour : lecture

- 1. Quorum. Décompte des pouvoirs : France / Haïti.**
Signature liste émargement.
- 2. Emargement Présents**
3. Désignation Secrétaire de séance
4. Adhérents : Dijon, Eragny, Lorient
5. Statuts de l'Association.
- 6. Bilan activités France**
Expos 2005
Expos 2006 (Prévisions)
Autres activités Conférences Interventions.
Collectes.
Seul en Fête.
- 7. Fête du 1^{er} Juillet. Répartition des tâches.**
- 8. Stocks :** Eragny, Dijon.
- 9. Voyages Haïti.**
- 10. Site Internet / Communication.**
- 11. Partenariat. Activités communes avec les autres Associations.**
Quimper Antilles, SOS Enfants, Médecins sans Frontières, Tulipe, Croix Rouge Haïti, Informatique et Solidarité, Amis de tous (Sœur Désil Gonaïves), autres...
- 12. Création Enfants Soleil Bretagne.**
Ouverture d'un Compte – Fonctionnement
- 13. Activités Haïti**
 - a) Ecoles.**
Nord (Ouanaminthe. Capotille.)
Ecole Collège de l'Etoile
Ecoles Lycée Capotille.
Centre :
Ecole Le Destin Verrettes.
Ecole Mirault.
Ecole Fraternité Coté Soleil.
Ecole JB Roboam.
 - b) Santé.**
Dispensaires du Sud : Marie Hélène Metellus. Jean Dieuvé.
Hôpital St Michel Jacmel / Hôpital Marigaux / Hôpital Cayes Jacmel.
Hôpital Gonaïves.
Ecole Sœur Désil. Gonaïves.
Dispensaire Capotille.
Dispensaire Ouanaminthe.
Hôpital Diquini. Port au Prince.
Croix Rouge Haïti. (Cité Soleil)
Ecole d'infirmières IPMAI Port au Prince.
 - c) Parrainages**
 - d) Agriculture :** Jumelle (Verrettes) Mirault.
 - e) Communication (informatique)**
- 14. Projets**
 - a) Mirault.(Projet Européen)
Moulin. Ecole. Dispensaire. Marché. Elevage.
 - b) Verrettes Collège : Mur d'enceinte. Salle maternelle. Centres communautaires informatique.
 - c) Cité Soleil.
Ecole nouvelle « La Fraternité » Salles de classe. / Cantine. Aménagement.
 - d) Tranche Jardins Capotille.
 - e) Centre communautaire de soins ophtalmologiques. (Mirault ? Port au Prince ?) ou Centre Croix Rouge Haïti.
 - f) Dispensaire Port au Prince Docteur Ostene.Joseph.
- 15. Examen des comptes de l'exercice 2005**
- 16. Questions diverses.**

COMPTE-RENDU

4. Adhérents :

Perspectives : Il est certain que le nombre d'adhérents de l'Association va augmenter. Deux raisons à cela : notre implantation dans le Sud d'Haïti est encore récente, Marie Hélène Metellus sera chargée de faire connaître l'Association dans cette région où nos efforts se portent exclusivement sur la santé. Il faudra structurer une équipe dans cette région : nos contacts lors du voyage de février ont été fructueux. Médecins et infirmières ont fait part du souhait de travailler avec nous dans la durée. L'équipe sur place est en voie de structuration.

D'autre part, la délégation de Bretagne, qui se met en place avec Marie Hélène Lestrohan (en dehors de l'Association Quimper Antilles avec qui nous effectuons un travail de partenariat depuis plusieurs années) devra aussi être structurée et apporter des adhérents à l'Association. Les adhésions ne représentent qu'une petite partie de nos recettes (c'est le travail des membres qui en assure la plus grande partie) mais elles permettent des réseaux de contacts et la pérennité de l'implantation de l'Association sur le territoire Français.

D'autre part, le nombre d'adhérents n'est pas très stable : certains adhérents oublient de payer leurs cotisations et nous avons toujours un peu de mal à les relancer. Notre politique étant plutôt, à l'inverse de certains exemples que nous connaissons tous, de faire confiance aux gens qui ressentent vraiment une motivation et dont la philosophie rejoint la nôtre. Un vrai désir d'engagement, et non le fait de céder à des sollicitations aussi fréquentes qu'exaspérantes.

5. Statuts de l'Association

Les statuts ne changent pas. Le CA est désigné pour 4 ans, donc jusqu'en 2007. Tout changement de statut implique une demande auprès de la Préfecture. D'autre part, les statuts actuels conviennent parfaitement et définissent correctement les buts et activités de l'Association. L'Assemblée Générale de l'année 2007 se prononcera sur le changement ou non des statuts de l'Association.

Haïti : La déclaration de l'Association « Enfants Soleil Haïti » auprès du Ministère haïtien des Affaires sociales et du Travail est renouvelable tous les deux ans. Nous avons reçu l'attestation de déclaration conforme, valable de novembre 2005 à Novembre 2007. N° STZ 00950. Cette déclaration est essentielle pour effectuer des achats au nom de l'Association. Cette déclaration est consultable sur notre site (www.enfants-soleil.org). La composition du CA Haïti figure sur le site.

Conseil d'administration Haïti.

Association Enfants Soleil Haïti
Siège Social : Delmas 19 Rue V. Sampeur N°19A
Port au Prince Haïti

Président	M. Joseph Alix	Professeur Directeur Lycée Capotille
Vice Présidente	Mme Wista Cerfrère	Directrice collège Le Destin (Verrettes) Responsable projets agricoles zone Centre
Vice Président	M. Fernand Emmanuel	Salarié Enfants Soleil. Responsable national
Vice Président	M. Jeanthyl Michel	Directeur Ecole La Fraternité Cité Soleil
Coordonnateur général	Dr Joseph Ostene	Responsable médical, Responsable parrainages, Projets, relations France Haïti
Infirmière (Région Port au Prince)	Marie Josée Désamours	Port au Prince (Soins écoles, prévention)
Infirmière (Zone Sud)	Marie Hélène Metellus	Jacmel, Marigot, Cayes Jacmel
Responsable dispensaire	James Prud'Homme	Infirmier (zone Nord Capotille, Ouanaminthe.)
Responsable Education Port au Prince et Zone Sud	M. J. Baptiste Roboam	Directeur Collège « Notre Dame » Port au Prince
Responsable Enfants parrainés	Melle Joseph Ostwalde	Etudiante en Droit Communication et informatique
Responsable artistique Contacts artistes Haïti	M. David Blain	Village Solidarité Rue Ch. Perale 90 A Port au Prince
Responsable Agriculture (zone Nord)	M. Pierre Hermane	Avocat (projets agricoles région Nord Est)
Membre	M. J. Verly Horsten	Relations étudiants
Membre	Mme Auguste Mie Joceline	Laborantine Port au Prince
Membre	Mme Accime Milouse	Ménagère Port au Prince
Membre	M. Obede Dieudonné	Travailleur au bénéfice des personnes âgées (P.au P.)
Membre d'Honneur	Me Donatien Joël	Juge à la Cour de Cassation Santa Mara 27 Imp Donatien Port au Prince

La composition du Conseil d'Administration Enfants Soleil Haïti est approuvée par l'Assemblée générale.**Pour : 208****Contre : 0****Abstentions : 0****Compte bancaire Association à Haïti. (Enfants Soleil Haïti)**

Depuis que l'association existe, le compte à Haïti est ouvert au nom du représentant, coordonnateur général : le Docteur Ostene JOSEPH. Certains membres ont proposé que le compte soit ouvert au nom de l'Association, émettant les raisons suivantes : en cas de problème, s'il n'y a qu'une signature, qui pourrait gérer le compte ? C'est effectivement une bonne raison d'ouvrir un compte au nom de l'Association, et d'octroyer la signature à plusieurs des membres de l'Association Haïtienne.

Réponse G. Renard. Nous avons ouvert ce compte au nom du docteur Ostene Joseph pour plusieurs raisons. Economies d'abord : l'ouverture à Haïti d'un compte pour une association est soumis aux mêmes règles que celui d'une entreprise, et revient cher. L'Etat Haïtien ne fait hélas guère de différence entre une entreprise à but lucratif et une Association humanitaire...et ne se gêne pas pour taxer certaines transactions. Au début, nous n'avions d'autre part pas assez de capitaux à déposer pour ouvrir un tel compte, qui demandait un minimum de dépôt. D'autre part, la multiplication des signatures est aussi une multiplication des risques. Cependant, si nous présentons des projets plus importants, (Achats de terrains, locaux etc.) nous aurons à ouvrir un compte d'Association. (Subventions pour projets plus importants).

Nous allons en parler avec l'équipe haïtienne. Notre but étant de présenter un projet Européen, nous pourrions ouvrir un compte spécifique pour la gestion de ce projet. Donner des signatures à Joseph Ostene et Emmanuel Fernand qui sont les deux « piliers » de l'Association Haïtienne. La nécessité est plus une question de gestion qu'une question de confiance. Mais cette question devra être résolue.

L'Assemblée Générale propose donc que le problème du compte haïtien soit étudié par le CA pour trouver une solution consensuelle entre l'Association française et sa délégation à Haïti.

L'Assemblée Générale confie au CA le soin de décider de l'ouverture d'un compte spécifique au nom de l'association Haïtienne Enfants Soleil Haïti.**Pour : 208****Contre : 0****Abstentions : 0****6) Bilan des activités Enfants Soleil en France.****Expositions. Conférences. Projections. Collectes.**

La majeure partie des recettes de notre Association est due aux efforts de ses membres bien plus qu'aux subventions. Nous en sommes fiers. Au moment de présenter des projets plus importants, nous ne doutons pas qu'il sera tenu compte de l'autonomie de notre Association. Mais nous n'oublions pas la contribution de nos partenaires : SOS Enfants et Quimper Antilles.

Les expositions (en région parisienne autant que dans le reste de la France) on permis de collecter des fonds équivalents à ceux de 2004. Un peu moins en région parisienne à cause du manque « de bras ». En effet, pour faire des expositions, des interventions, des conférences, il convient de connaître bien l'Association, la culture et l'art haïtien. Il est bien difficile de trouver des bénévoles assez disponibles pour prendre en charge ce genre de responsabilité et d'implication. Le temps pour les former manque aussi. Nous disposerons de plus de temps et de plus de bénévoles dans les années futures. Nous rappelons que depuis huit ans, toutes les actions de l'Association ont été réalisées bénévolement.

Conférences. Interventions dans les établissements scolaires.

Elles ont été plus nombreuses cette année, mais restent insuffisantes au regard des nombreuses sollicitations. C'est le temps qui manque. Dans les années qui viennent nous aurons les moyens de mieux répondre aux demandes. Certains membres de l'Association pourront consacrer plus de temps à ces activités très importantes : elles contribuent à éveiller la prise de conscience et le sens de l'engagement chez les jeunes mais aussi dans toute la population. Nous n'envisageons pas la solidarité avec les pays du sud comme une activité à part, mais comme l'un des éléments d'un système d'engagement lié à d'autres thèmes de réflexion : le développement durable, l'éducation, la préservation de la biosphère, les relations entre les peuples, les libertés, la défense des droits de l'homme et de l'enfant, la place des femmes dans les sociétés, la place de l'homme sur la terre future... Sur tous ces sujets, il faut lutter contre l'ignorance et l'indifférence.

Les collectes. Les participations diverses. Ces actions sont trop nombreuses pour être toutes évoquées à l'AG. Nous n'en donnons que quelques exemples susceptibles de donner une idée de la diversité des actions :**Concert organisé par une Association d'Etudiants dijonnais.**

Concert à Dijon. Organisé par un groupe d'étudiants de l'Association « Culture et Compagnie » au profit des enfants d'Haïti. Plus de 600 personnes ont assisté à ce concert. Ces jeunes étudiants ont tout organisé (Conférence, exposition, concert). Aurélie Païta, Sylvain Lutchmaya, Bruno Ponzio et bien d'autres ont réalisé un formidable travail, dans la plus grande salle dijonnaise (Salle Devosges). Cette manifestation a rapporté 3948 € pour les actions Enfants Soleil à Haïti.

Conférences expositions organisées par des étudiants lyonnais (Coordination Mlle Delphine Géraud) dans le cadre d'un projet tutoré (Licence professionnelle de management des Associations) . Cette activité a permis de collecter du matériel scolaire pour les enfants des écoles, de parrainer un enfant, de transmettre l'information, de réfléchir au management des Associations internationales de solidarité.

Eveil à la solidarité dans une école maternelle de Bordeaux. (Année 2006) Une institutrice de Bordeaux, Mme Stéphanie Magie, a effectué une action avec des petits autour du thème du partage et de la solidarité. Contrairement à ce que l'on pourrait croire, les tout petits sont très ouverts au partage, et fort capables de comprendre que des enfants comme eux, à l'autre bout de la planète, manquent de tout. Une kermesse a été organisée, le produit des ventes a servi à acheter pour les enfants d'Haïti 5 cartons de matériel scolaire. Des petits messages sous forme de dessins accompagnent les peluches ou kits scolaires. Les petits Haïtiens en recevant ce matériel répondent aux enfants de France par d'autres messages ou dessins. Des photos Enfants Soleil ont permis de faire des panneaux.

Interventions expositions, projection, réflexions dans un lycée.

L'Equipe de Dijon et des professeurs du Lycée Stéphane Liégeard de Brochon ont entrepris une action auprès des élèves. Une collecte a été organisée au profit des enfants d'Haïti. Nos diverses interventions dans les collèges ou lycées nous permettent de nous rendre compte combien les jeunes d'aujourd'hui sont réceptifs aux grands problèmes de notre planète et sensibles aux injustices.

Action avec le Club « Soroptimist International. »

Premier Club-service réunissant des femmes exerçant ou ayant exercé une activité professionnelle dans un esprit de partenariat, de solidarité et d'amitié. Des journées ont été organisées à Dijon et à Nemours : exposition, débat... Deux enfants haïtiens sont parrainés par ce club. Nous sommes très sensibles à ces actions touchant les droits humains. Les femmes sont, en nombre, plus de la moitié du monde. Nous pensons sincèrement que lorsqu'elles y auront, pour ce qui est des responsabilités, des libertés, des droits humains, trouvé leur légitime place, nous pourrions être plus rassurés quand à l'avenir de la planète.

De nombreuses autres interventions ayant pour thème la solidarité internationale ou l'engagement ont été organisées en 2005.

Seul en Fête à Dijon

C'est avec grand plaisir qu'Enfants Soleil s'engage chaque année à la veille des fêtes de Noël dans l'organisation de cette grande fête devenue habituelle qui offre aux plus démunis une soirée repas danse, durant laquelle des jouets sont distribués aux enfants. Avec de nombreuses autres Associations locales, plus de 700 repas sont servis durant cette soirée.

Art et Culture à l'Hôpital

Le Centre régional de lutte contre le cancer à Dijon nous a accueilli durant 6 semaines, offrant ainsi à ses patients et leurs familles une exposition de peintures haïtiennes qui a rencontré un vif succès et a permis d'apporter une chaleur humaine incomparable.

Au nom des enfants d'Haïti, nous disons un grand merci à tous ceux, cités ou non au moment de l'AG, qui s'engagent et apportent leur aide à des enfants du bout du monde qui manquent de tout. Partout nous avons trouvé ce même enthousiasme et ce sens du partage et de la justice. De la maternelle à l'université, de l'université aux organisations constituées, sans oublier les nombreuses personnes qui s'engagent individuellement. Cette même volonté de changer le monde nous rend optimistes, malgré l'ampleur du travail à accomplir.

INFORMATIONS

7. Préparation de la Fête de l'Association.

La fête aura lieu le 1er Juillet dans la salle polyvalente du collège des Hautes Rayes à Conflans Ste honorine. Nous décidons d'une réunion le 5 juin entre tous les membres participant à l'organisation. Nous y discuterons de la répartition des rôles. La salle est réservée. Le menu est presque élaboré. Nous attendons plus de cent invités.

8. Inventaire

a) Région Parisienne stocks

Tableaux :		Evaluation :
50/60	: 106	(8500 €)
30/35 à 30/70	: 40	(1400 €)
Grands formats	: 43	(4000 €)
Tout petits	: 16	(250 €)
50/60 ancienne collection :	31	(Pour retour à Haïti)

Tableaux en expo permanente

Bretagne	: 35	(2400€)
M.Hélène (Bretagne)	: 21	(1000€)
Expo permanente.	: 15	(100€)
Petits	: 35	(700 €)
Grands anciens	: 11	Réservés aux expositions conférences sur la culture haïtienne.

Bosmétal

Petits	: 12	(350 €)
Grands	: 25	(1400 €)

Masques cuir	: 5	(40 €)
---------------------	-----	---------

Cartes postales

Baneco	:	1300	(1300€)
Cartes « Tableaux »	:	100	(100€)

b) Inventaire Dijon.

Tableaux

Expositions permanentes :	13	(910 €)
Réserve :	151	(10000 €)
Cartes postales :	1200	(1200 €)

Evaluation des stocks : 33650 € environ.

Il faut dire que certains tableaux ont été abîmés par le transport, que certains autres ne correspondent pas à la qualité exigée par l'Association. Ces tableaux ne sont pas mis en vente. Ils font cependant partie de l'inventaire. De même plusieurs sculptures en fer (bosmétal) ne pourront être vendus au prix de ceux des artistes comme les frères Balan. Ils font parties des premières commandes et ne correspondent pas aux critères de qualité qu'exige l'Association.

Au sujet des tableaux.

Certaines remarques nous ont parfois été faites sur les prix que nous pratiquons. Ils sont trop bas, nous dit-on parfois, et dévalorisent l'art haïtien. Nous pensons que c'est faux. Nous ne sommes pas des galeries ou des marchands de tableaux même si parfois des tableaux de peintres de renom sont diffusés par Enfants Soleil. Des peintres sont devenus plus demandés et acceptent toujours de nous fournir des tableaux, car nous les connaissons depuis longtemps. Nous exigeons que les peintres soient rémunérés pour leur travail, et pour la qualité de leurs oeuvres. Nous réalisons une petite plus value entièrement destinée à nos réalisations à Haïti. Pour le reste nous faisons en sorte que les gens puissent acquérir une oeuvre, même s'ils ont des revenus modestes. Aux galeries de vendre les oeuvres des peintres plus anciens ou reconnus mondialement. Elles ne font pas le même métier et participent au marché mondial de l'Art. (C'est pourquoi, par exemple, un lien sur notre site permet, avec son accord, de visiter la galerie « Espace Loas » à Nice, sans doute la plus belle exposition permanente d'Art haïtien). Par contre, de plus en plus d'associations ou pseudo associations diffusent des tableaux haïtiens, souvent peints à la chaîne qui sont de mauvaises copies. Ces toiles sont souvent peintes dans des conditions déplorables par des gens qui sont exploités. Méfiance !

9) Voyages à Haïti.

Un bilan est fait du voyage de février. Il n'a pas permis de tout visiter à cause des conditions particulières de la situation. Les émeutes ont parfois retardé certains déplacements, interdit d'autres. Mais nous avons rencontré l'équipe haïtienne, visité les jardins, vu beaucoup d'enfants parrainés. Nous n'avons pas pu nous rendre à Cité Soleil cette fois, ni rencontré les enfants de cette Cité, qui auraient été mis en danger dans ces périodes de trouble. Mais nous avons rencontré Michel Jeanthyl, le responsable pour Cité Soleil. Tous les voyages sont entièrement financés par les membres de l'Association qui se déplacent. Le bilan paraît sur notre site. Voyage au jour le jour par Annie Colin. Bilan technique (G. Renard.) Nous allons mettre bientôt sur le site le compte rendu que Marie Hélène Lestrohan a fait de son voyage de deux mois à la même période.

10) Site internet. Communication.

Christian Breban fait un bilan pour le site. Après le changement de notre hébergeur l'an dernier, les visites ont subi un petit creux. Mais depuis, la fréquentation de notre site grimpe très fort. Nous essayons de le rendre le plus complet et le plus intéressant possible. Une partie des visiteurs cherchent des documents concernant Haïti (livres, films, histoire...) mais les visiteurs qui s'intéressent à la solidarité internationale sont de plus en plus nombreux. Nous avons désormais des pages d'information générale et des espaces de réflexion et de discussion. Nous engageons les lecteurs à produire des textes et à nous communiquer les informations que nous n'avons pas.

Année 2005	
Total des visiteurs	32990
Total d'accès de pages	102711
Total de succès	459808
Nombre moyen de visiteurs / jour	95
Année 2006 (janvier à mars)	
Total des visiteurs	20621
Total accès pages	52699
Total de succès	232075
Nombre moyen de visiteurs par jour	196

Nous avons d'une année sur l'autre doublé le nombre de visites journalières. ...sans faire de publicité.

En cherchant « Enfants Soleil », nous sommes en 3ième position sur Google, en 14ième position en cherchant « Enfants Haïti ». C'est un très bon résultat de référencement pour une petite Association comme la nôtre. Il faut retravailler cependant l'idée d'un « anneau d'échange » avec les partenaires travaillant dans la même direction que nous. Le Président de l'Association (et responsable du site) nous dit « Il y a cependant peu de recherche en profondeur sur le site...peut-être devrions-nous repenser la navigation qui commence un peu à dater ». Il est vrai que notre site est devenu très conséquent et que nous devrions essayer de rendre la navigation plus immédiate vers tous les centres d'intérêt.

Faut-il ou non prendre une option paypal. (Qui nous permettrait de pouvoir accepter des dons ou versements sur Internet). Le coût est de 150° par an. L'Assemblée Générale laisse au CA le soin d'étudier les avantages d'un tel investissement et le pouvoir d'en décider. **Vote : Pour ou contre la permission accordée au CA d'ouvrir un compte Paypal.**

Pour : 208

Contre : 0

Abstentions : 0

11. Partenariats pour Haïti.

Développement des actions sur place. Emmanuel Fernand.

Le contrat d'Emmanuel Fernand a heureusement pu être renouvelé cette année. Sans l'aide de notre donatrice Suisse, il grèverait trop notre budget. Il va donc se poser ce problème en 2007. Soit Fernand est intégré dans un projet plus important qui comprend un salarié, soit notre donatrice consent à nous aider une année supplémentaire, ce qui n'est pas certain. Notre but est dans un proche avenir de subvenir nous mêmes à la rémunération d'Emmanuel Fernand. Un grand merci à notre partenaire Suisse pour sa fidélité et sa confiance depuis déjà trois ans. Emmanuel Fernand, vice président de l'Association haïtienne, est un garçon honnête et capable qui nous rend de grands services sur place.

I - SOS Enfants.

Pour la seconde fois, un contrat de partenariat a été signé avec nos amis de SOS Enfants qui participent à la réalisation des Jardins communautaires.

Nous sommes évidemment très heureux de cette collaboration d'autant qu'il s'agit de la suite d'un partenariat engagé depuis plusieurs années. L'aide de cette grande association ne s'arrête pas là : il faut prendre en compte la fourniture depuis plusieurs années de matériel scolaire, médical et de médicaments. Nous sommes fiers d'avoir gagné leur confiance. Grâce à SOS Enfants, nous avons eu accès à des aides en matériel et médicaments dont les petites associations peuvent rarement disposer, car ces bailleurs, ou ces Associations spécialisées ne travaillent guère qu'avec les grandes structures. Alfred Blanchet, le Président, Claude Alaphillippe, le Vice président, les âmes d'SOS Enfants, font depuis longtemps un travail magnifique dans le monde entier, et soutiennent de nombreuses petites associations. Nous sommes heureux d'en faire partie. Nous les en remercions chaleureusement au nom de toutes les familles et surtout de tous les enfants qui ont obtenu une aide à Haïti. Nous continuerons avec plaisir, dans le cadre de nos échanges, à acheminer vers ce pays les containers pour leur propre organisation sur place.

II - Association Informatique et Solidarité. ISO.

Cette Association spécialisée dans le recyclage de matériel informatique nous est venue en aide (sur recommandation d'SOS Enfants !). Fourniture d'ordinateurs et imprimantes destinés aux écoles et centres de soins à Haïti. Ce matériel sera installé dès cette année. Il sera très utile et fera faire un bond en avant à ces petits centres de soin et d'éducation. Il s'agit de matériel fiable car testé, puissant et adapté aux besoins, ce qui est très important. M. Philippe Mas qui préside cette association nous a fait confiance. Le projet de cybercentre coopératif que nous avons inscrit en 2006 a été un peu retardé à cause des événements qui rendent ce genre de réalisation fragile, car menacé par les nombreux pillages qui se déroulaient en 2005 et début 2006. Nous préférerons pour éviter ces risques le remettre à début 2007. Informatique et Solidarité à qui nous avons présenté ce projet semble toujours d'accord pour l'étudier avec nous et éventuellement nous apporter une aide matérielle. Pour faire sortir de l'ornière un pays pauvre, il faut aussi bien un développement qui tienne compte des habitudes de vie que le développement des technologies avancées. Nous remercions cette Association pour son aide. (Voir projets)

III - Quimper Antilles.

Un autre partenariat nous fait très chaud au cœur, c'est celui de Quimper Antilles. D'abord parce que cette Association, comme nous, finance ses actions par son travail. D'autre part parce que José Assouam, Marcel Mender et Christian Malegol, les chevilles ouvrières de l'Association, « sans se prendre la tête » réalisent un travail admirable. (Des pages leur sont consacrées sur le site Enfants Soleil.) Ils animent, en faisant connaître la culture et la cuisine des Caraïbes, de grandes manifestations comme les festivals, mais aussi de plus petites avec quelques centaines de personnes. Ce sont des vrais bénévoles et en même temps de vrais pros : capables de fournir des repas à des festivals qui rassemblent des milliers de personnes. C'est toute une équipe qui participe à la réalisation des jardins communautaires et aussi, cette année, à la réalisation d'une nouvelle école à Cité Soleil.

IV - Autres collaborations.

Nous poursuivons notre collaboration avec de très nombreuses associations qui poursuivent les mêmes buts que nous. Il devient difficile des les nommer toutes.

Les Amis d'Haïti. Les Poètes de l'Amitié. La Croix Rouge. Les Amis de tous. Association de Solidarité France Haïti (à Epinay sur Seine). Apam.

Nous faisons partie du Collectif Haïti de France.

Collectif Haïti de France : 21 rue Voltaire 75011 Paris. (tel : 0143483178 - Info répondeur 0143482081)

(Mail : collectifhaiti@hotmail.com)

Avec certaines, nous participons à des expositions ou journées en commun, pour d'autres nous envoyons à Haïti des cartons d'aide...avec d'autres ce sont des échanges ou conseils, avec d'autres encore c'est une collaboration ponctuelle...

Le partage avec les autres Associations est une de nos priorités. Pour être efficaces, il faut être ouverts. Les enfants que le monde laisse dans la misère souffrent autant à Bombay qu'à Ouagadougou, à Port au Prince, Antananarive ou La Paz... D'autre part, le partage des moyens ou des informations nous permet chaque jour d'apprendre davantage, de comparer nos actions et nos expériences.

12. Création d'une délégation en Bretagne.

Nous sommes déjà implantés en Bretagne grâce à Quimper Antilles. Et aussi grâce à notre exposition permanente à la célèbre Crêperie « Délices du Cap Horn » qui participe activement grâce à Isabelle Hélias à nos activités depuis plusieurs années. Cette aide nous est très précieuse et nous sommes très reconnaissants à Isabelle de tout le travail qu'elle fournit. De nombreux enfants grâce à elle ont pu être aidés. (Voir site) Si vous passez à Quimper, visitez cette exposition : 12 Rue de Pont l'Abbé sur le quai. (0298551904) et goûtez les meilleures crêpes du monde !

Avec Marie Hélène Lestrohan, qui est entrée dans l'Association l'année dernière, nous avons décidé de créer une délégation en Bretagne. En dehors de Quimper Antilles, qui est tout à fait autonome, nous sommes très heureux de pouvoir créer cette délégation chez nos très nombreux amis bretons. Marie Hélène a déjà beaucoup travaillé pour cette nouvelle implantation. Il faut ouvrir un compte au nom de l'Association, pour avoir une autonomie de gestion. Les règles de gestion seront les mêmes que pour le reste de l'Association. Toutes les décisions importantes seront prises par le CA. En particulier les actions sur le terrain et les grandes orientations. Le CA est chargé de la réalisation.

Vote sur la création d'une délégation en Bretagne « Enfants Soleil Bretagne » et l'ouverture d'un compte.

Pour : 208

Contre : 0

Abstentions 0

13. Activités Haïti.

a) ECOLES

Notre vocation n'est pas d'aider indéfiniment les mêmes écoles.

Ecoles du Nord.

Celles de Ouanaminthe et Capotille ont reçu des aides pour les questions d'urgence, pour la réfection des locaux (agrandissement et aménagement du Collège de l'Etoile de Ouanaminthe, toilettes de l'école primaire de Capotille...) Notre aide désormais consistera à envoyer des séries de livres de classe, qui manquent encore. (Mathématiques, français, Espagnol Biologie), du matériel scolaire et du matériel informatique. Nous espérons installer un premier ordinateur au collège de Ouanaminthe courant 2006, mais bientôt plusieurs qui pourront à terme constituer un réseau et permettre d'accéder à Internet. Rappel bref des avantages des autoroutes de l'information : échanges de cours, communication enseignants en France et enseignants à Haïti, communication entre élèves, recherche d'informations sur le web. Ce serait un bond en avant pour l'éducation dans ces écoles. (Voir projets)

Ecoles du centre. Verrettes Mirault.

Le Collège de Verrettes « Le Destin » fonctionne. Cependant une formation serait nécessaire pour les maîtres. Quelques aménagements (tableaux de meilleure qualité) et salle pour la maternelle. Sans doute à cause des événements, le nombre d'élèves nous a paru assez faible lors de notre visite. Dans des villages où les gens sont aussi pauvres, l'école, même si elle est ressentie comme une nécessité vitale, passe après le besoin de trouver à se nourrir. De nombreux enfants sont contraints de travailler dans les familles qui sont souvent nombreuses. L'absentéisme est donc très fréquent. Le niveau d'enseignement reste cependant très faible.

Cantine

La cantine dans le collège « Le Destin » de Verrettes continue. Les jardins communautaires fournissent pratiquement tous les légumes et fruits. L'extension des jardins (Mirault) apportera un plus et permettra d'augmenter un peu le nombre d'enfants. Mais nous pensons aussi à l'école de Mirault. Beaucoup d'enfants ont besoin d'urgence d'un repas régulier. La mise en place d'une cantine ne pourra se faire que si la nouvelle école est construite. (Voir projets)

Ecole de Mirault (5 km de Verrettes)

C'est une petite école de 60 enfants, que nous avons construite début 2004. De nombreux enfants n'étaient pas scolarisés dans ce village très pauvre. Une vraie école doit y être construite. Elle fait partie de nos projets.

Ecoles de Port au prince :

Certaines écoles n'ont plus besoin d'aide à part le matériel scolaire. D'autres ont besoin de s'agrandir et de se moderniser, voire d'être totalement reconstruites.

Collège Notre Dame (Directeur Jean Baptiste Roboam.)

Citerne d'eau, bancs, tableaux, l'école s'est améliorée. Mais elle demande à être modernisée. Un ordinateur va lui être fourni début juin. Nous espérons pouvoir en fournir d'autres. Des séries de livres, disponibles en septembre 2006, seront aussi envoyées. La bibliothèque sera améliorée. Il nous faut des séries de livres simples pour des enfants dont la première langue est le créole.

Ecole « La fraternité » Cité Soleil – Projet

Le plus grand bidonville d'Haïti est un lieu où nous désirons travailler. Les événements de ces dernières années ont été désastreux pour toute la population et aussi pour les petites écoles dont beaucoup ont fermé pour raison de sécurité. Gangs très violents, racket, meurtres...le vie est très difficile et la Cité est dangereuse. Les parents ont toujours peur pour leurs enfants. La misère y est chaque année plus grande. L'anarchie règne. Notre priorité est cette petite école. Nous ne pouvons pas abandonner cette zone. Tant d'enfants ont besoin d'aide !

Nous venons de financer l'achat d'un terrain qui servira pour la construction d'une nouvelle école qui remplacera « La Fraternité ». Trop petits, mal adaptés à une école, les locaux actuels seront abandonnés. L'achat du terrain est difficile car les

titres de propriété à Haïti ne sont pas toujours fiables, et nous devons prendre beaucoup de précautions pour éviter les problèmes par la suite. L'Equipe sur place y travaille en ce moment.

Michel Jeanthyl, le directeur, travaille avec Enfants Soleil depuis 9 ans. Il est un des membres fondateurs d'Enfants Soleil Haïti. C'est un homme courageux et nous avons promis une belle école où les enfants seront heureux d'étudier. 2006 est l'année de cette école.

Matériel. Formation. (G. Renard)

Deux containers contenant entre autre du matériel scolaire sont arrivés en 2005 à Haïti. Une partie nous est donnée par SOS Enfants, une autre par nos donateurs. Une autre partie a été achetée par nous en ce qui concerne des besoins particuliers.

Nous avons envoyé des lecteurs de DVD et de nombreux films sur DVD pour essayer de mettre en place dans les écoles des petites unités audiovisuelles. A Haïti se pose dramatiquement le problème de l'énergie : problèmes de fourniture d'électricité, problèmes de compatibilité des courants électrique.

Echanges

Les correspondances d'élèves d'écoles françaises avec des élèves d'Haïti, ne seront vraiment efficaces que lorsque nous aurons mis en place des réseaux internet. Les échanges de courriers sont trop lents, trop aléatoires et chers pour les enfants d'Haïti. Ces échanges doivent être installés dans la durée, donc bien réfléchis. Nous espérons que ces projets verront le jour en 2007.

b) SANTE

Médicaments, matériel médical.

Infirmières : prévention et soins d'urgence.

Des infirmières interviennent toujours dans les écoles de Verrettes (Région Centre) de Port au Prince et de Ouanaminthe (région Nord). Elles visitent régulièrement les enfants, elles les instruisent sur les questions d'hygiène qui peuvent éviter de nombreuses maladies (hygiène quotidienne pour les plus petits, jusqu'à la prévention du Sida pour les plus grands). Elles interviennent pour les soins d'urgence. Toutes les infirmières ont reçu du matériel pour intervenir dans les écoles dont elles ont désormais la charge (blouses, stéthoscopes, thermomètres médicaux, tensiomètres, balances...et médicaments de base) et du matériel de prévention et d'éducation (matériel dentaire, brosses à dents) et une bonne documentation adaptée qui nous a été fournie par AID. Cette Association nous a toujours fourni, rapidement et en quantité de la documentation. Merci pour son aide et pour son sérieux. (Les informations figurent sur le site)

Les dispensaires du Sud. (Annie Colin G. Renard)

Nous avons commencé à mettre en place dans la région de Jacmel une organisation dont est chargée Marie Hélène Metellus, infirmière. Nous l'avons rencontrée lors de notre voyage de février. Cette organisation demande un peu de temps. De nombreux petits dispensaires ont déjà bénéficié d'une aide ponctuelle. Mais il faut un réseau plus cohérent de manière à pouvoir suivre l'utilisation des aides. Deux médecins sont pressentis pour superviser la distribution dans les petits dispensaires qui se trouvent parfois à deux heures de voiture de Jacmel. Nous n'avons pas pu les visiter, faute de temps. Ce sera une priorité lors de notre prochain voyage. Dans l'avenir, nous sélectionnerons une petite dizaine de ces dispensaires, car malheureusement nous ne pouvons pas trop disperser nos interventions.

Les aides ponctuelles continuent avec les trois grands centres de soins de la région : Hôpital Saint Michel , Centre de soins de Marigaux, et de Cayes Jacmel.

Les dispensaires du Nord.

Capotille possède un dispensaire qui touche une population nombreuse (4000 habitants des campagnes environnantes.) Nous poursuivons notre aide à ce dispensaire qui compte 2 médecins. Un délai s'impose pour les projets dans cette commune : comme partout à Haïti, après la destitution du Président Aristide, les maires ont tous été nommés, dans quasiment toutes les villes d'Haïti. L'élection qui se déroule en ce moment va désigner les nouveaux maires. Nos collaborations avec les autorités locales dépendent donc de ces élections.

Ouanaminthe. Aide aux petits dispensaires comme les années précédentes.

Croix Rouge de Cité Soleil. (Michel Soulat. Annie Colin)

Michel Jeanthyl, directeur de l'école La Fraternité est aussi un membre actif de la Croix Rouge Haïtienne. Une antenne Croix Rouge est très bien implantée à Cité Soleil, cité difficile, où il y a peu de centres de soin. Plutôt que de créer un centre de soin, entreprise difficile et souvent cible des gangs (l'implantation d'une association est toujours une cible et donne souvent lieu à des pillages et à du racket dans les bidonvilles) nous avons commencé à mettre en place des échanges avec cette antenne Croix Rouge. Le plus efficace est le partenariat direct, discret, avec les antennes locales. Les grandes structures sont souvent trop administratives. Nous essayons donc de convaincre la Croix Rouge française de nous aider dans ce projet. Nous avons donné des compléments alimentaires pour les enfants et des médicaments. Nous voudrions collaborer avec eux dans la durée pour installer par exemple un centre optique pour lequel nous disposons de matériel et de lunettes à recycler en quantité. Nos enfants de Cité Soleil auraient en échange accès gratuitement aux soins.

Containers vers Haïti (G. Renard)

Les colis sont destinés à l'Association Enfants Soleil Haïti ou à L'Association SOS Enfants Haïti, ou à des associations françaises pour qui nous acheminons des colis d'aide humanitaire.

La liste des contenus des containers envoyés vers Haïti durant l'année 2005 figure sur notre site : www.enfants-soleil.org

La valeur totale des envois est estimée à 25000 €.

C) Parrainages (Annie Colin)

37 enfants étaient parrainés au 31 décembre 2003.
58 enfants étaient parrainés au 31 décembre 2004.
74 enfants étaient parrainés au 31 décembre 2005 (76 à cette date)

Sur Verrettes/Terre Nette : 36 enfants (responsable Centre : Wista CERFRERE)
Sur Port-au-Prince : 25 enfants (responsable : Oswalde JOSEPH)
Sur Ouanaminthe et Capotille : 14 enfants (responsable : Alix JOSEPH)
+ 1 enfant hors structure

La gestion des Parrainages est confiée depuis plus de 3 ans à Annie Colin, Vice Présidente. C'est un énorme travail qui demande une gestion rigoureuse et nous la remercions pour cette tâche.

Le suivi et la gestion sont bien en place tant en France qu'à Haïti.

Nous recevons régulièrement des nouvelles des enfants, des photos, des dessins... et c'est à chaque fois un bonheur de constater les progrès réalisés et la joie qui se manifeste de part et d'autre.

Nous leur avons rendu visite en Février 2006 mais avons regretté de ne pouvoir rencontrer les enfants de Cité Soleil et ceux de Ouanaminthe et Capotille, en raison de la situation critique à cette époque. La déception a été grande également du côté des enfants.

A ce jour, nous avons eu à déplorer cependant 6 abandons de la part de parrains et marraines qui ont souhaité arrêter leur parrainage. Sur ces 6 enfants, il n'en reste qu'un pour lequel nous devons retrouver une nouvelle marraine (Djény-Love PIERRE à Ouanaminthe). Nous comprenons fort bien les raisons qui font parfois qu'un parrain arrête son parrainage, mais c'est une nouvelle qui est difficile à annoncer et qui est reçue avec beaucoup de peine et de désarroi. A l'inverse, nous avons quelque fois été prévenus que tel enfant avait été déplacé par sa famille vers une destination inconnue, ce qui provoque également une immense tristesse.

Nous remercions l'Association Quimper-Antilles pour l'aide qu'ils nous apportent et la promotion qu'ils font de nos actions. Ainsi, 5 enfants sont actuellement parrainés par l'association + 2 par leur intermédiaire.

D) Agriculture (G. Renard)

Depuis 2004, les Associations Enfants soleil, SOS Enfants et Quimper Antilles ont joint leurs efforts pour réaliser un projet durable de valorisation des cultures vivrières dans la région centrale d'Haïti. (Artibonite)

Exposé de l'état des réalisations concernant les jardins communautaires dans les régions de Verrettes et Mirault de 2004 à 2006.

Ces projets s'inscrivent dans le cadre d'un développement futur comprenant la réalisation d'une école, d'un dispensaire, d'un microélevage et de la mise en place d'un moulin à grain.

Un exposé rapide est fait de la situation de la commune de Mirault : il se trouve sur le site. www.enfants-soleil.org

Un exposé rapide de la situation alimentaire à Haïti est fait par M. Renard. (Il figure aussi sur le site)

Terrains de Jumelle. Cette tranche a été initiée en 2004.

Superficie 3 hectares environ. Derniers frais engagés. (qui seront pris en charge par les participants dans les années futures.)

Dates	Objet	Montant en Gourdes	Montant €
22 11 05	Réaménagements terrains pour l'année 2005	7500	153 € 06
	Réunions, Concertation Nourriture. Transport.	2857	58 € 30
25 11 05	Achats plants et semences + transport	4100	83 € 67
	Main d'œuvre plantation Association (pour cantine)	6400	130 € 61
	Plants et graines légumes	2239	45 € 69
	Carburant 20 Gallons x 180 G	3600	73 € 46
	TOTAL	26696	544 € 80

Pour Jumelle, tout est en place. Les terres sont cultivées, il y a trois récoltes par an. Il n'est pas prévu d'agrandissement des terrains pour le moment. Nous renouvelons seulement le bail pour les deux années suivantes (Nov 2006 / Nov 2008).

Nous ne voulons pas trop nous engager : il faut prévoir le paiement de la location des terrains.

(environ 850 € pour 2 ans et 3 hectares pour chacune des tranches prévues).

Terrains de Mirault. Bilan de la première tranche. Initiée en mars 2005. (Mars 2005 / Mars 2007)

Superficie : 3 hectares environ.

Nous en sommes à la troisième récolte.

Le réaménagement du terrain a nécessité, en 2005, un apport supplémentaire de main d'œuvre : sans cet apport, les bénéficiaires n'auraient pas pu préparer ce terrain avant la bonne saison pour les semences. Une récolte – la première - aurait été perdue. Ces travaux dépendent de l'état du terrain lors de la location. Si le terrain est déjà cultivé et mis en état, la location est plus chère. Si le terrain est en jachère et envahi par la végétation, la location est moins chère mais exige plus de main d'œuvre pour son aménagement. Le creusement des canalisations pour l'irrigation est incontournable. Il faut une équipe conséquente pour la mener à bien. Les bénéficiaires ont donc sollicité l'aide de paysans sans travail qu'ils ont rémunérés. Ces dépenses exceptionnelles s'élèvent à 563 €. Les bénéficiaires devront dans l'avenir prendre à leur charge tous ces travaux. Cependant, ces journaliers, sans travail, ont ainsi participé au projet sans y être encore intégrés. C'est un petit revenu pour eux. Ils ont ainsi eu un contact avec le projet. Ils espèrent faire partie de la tranche suivante. On désamorce ainsi les impatiences et les jalousies. On fait connaître le projet. Ces aides rémunérées ne sont pas négatives sur le plan social, même si elles grèvent un peu le budget.

Dernières dépenses engagées. (Location terrain et pompes, achats outils etc ont déjà été financées en 2005)

Date	Objet des dépenses. (Hors location et matériel déjà financé. Voir dernier bilan.)	Montant Gourdes	Montant €
25 11 05 au 30 11 05	Aménagement des terrains. Labourage. 20 personnes supplémentaires 5 jours (100 G / Jour) + repas et transport.	14033	286 € 38
01 12 05 au 07 12 05	Creusement des canalisations. Travaux pour irrigation. 15 personnes supplémentaires 5 jours (100 gourdes / jour) + repas et transport.	11627	237 € 28
07 12 05	Achat de semences 70 marmites x 150 G + transport.	10580	215 € 91
08 12 05	Carburant pour pompes 175G x 62 gallons. Réserve. Premiers arrosages.	11000	224 € 48
	1 gallon huile pompes	250	5 € 10
01 12 06 au 22 12 06	Personnel supplémentaire plantations. Réunions Nourriture	5942	121 € 26
16 12 05	Insecticide. 10 bonbonnes Curacron x 200 G (Réserve pour 2 trimestres)	2000	40 € 81
	Insecticide 10 Sachets C20 x 150 G	1500	30 € 61
Frais 2005 Communication	Année 2005. Courriers. Téléphones. (Wista Cerfrère Coordinatrice)	1320	29 € 93
22 12 05	Achat carburant 30 gallons x 200 G + transportS	6050	123 € 46
	TOTAL	64302 G	1315 €

Rappel :

Une tranche complète jardins avec location de la terre de 3 hectares pour 2 ans, (850/ 900 €) outils, pompe, semences, frais de défrichage et mise en culture, engrais et insecticides, frais de gestion , carburant revient en gros à 4000 €.(Un kit irrigation revient à 1500 €) Nous possédons 3 pompes. Un nouvel achat n'est plus nécessaire.

Rappel participation SOS Enfants et Quimper Antilles, pour les jardins :

Date (Tranche)	Associations	Participation €
Mirault Juillet 2005 Zone Verrettes T1	Quimper Antilles	1500 €
Mirault Octobre 2005 T1	SOS Enfants	1100 €
Mirault Mars 2006 T2	SOS Enfants	3000 €
Quimper Antilles (Prévu Avril 2006)	Quimper Antilles	1500 €
Total prévu avril 2006 T2		7100 €

Jardins de Mirault. (Nov 2005 Nov 2007) Première phase.

Tous les bénéficiaires semblent très satisfaits de la création des jardins. Ils souhaitent que cela continue et une augmentation des superficies cultivées, donc plus de familles bénéficiaires. Le mode d'exploitation pour Mirault est différent de ce que nous avons imaginé. Mais semble-t-il, aux yeux des bénéficiaires, plus efficace.

Les bénéficiaires de Mirault, au lieu de diviser les terrains en parcelles, comme à Jumelle (une parcelle par bénéficiaire) se sont regroupés, cultivent ensemble de grandes surfaces, suivant les saisons (Maïs, patates, arachides, pois et pois congo (sortes de petits arbustes qui donnent un haricot), manioc (dont la farine sert à faire les cassaves – petites galettes) feuilles (qui se consomment comme des épinards) des grains, légumes et fruits (tomates, aubergines, calalou combo...papayes, citrons, oranges, mangues...). Les paysans haïtiens ont l'habitude de ces regroupements ...et se partagent les récoltes. De plus petites parcelles sont librement plantées de légumes divers.

Les avantages selon les cultivateurs bénéficiaires :

- Facilité d'arrosage de grands parcelles (une fois par semaine pour chaque parcelle en période sèche). L'irrigation suppose la mise en place des pompes le matin, puis le démontage des installations par sécurité le soir. Des volontaires se sont spécialisés dans ce domaine. Ils irriguent pour tous les autres.
- Mise en commun de la préparation des terres, de l'entretien et des récoltes.
- Il existe des saisons bien précises pour chacune de ces plantes de base : et partager les parcelles n'empêcherait pas que tous cultiveraient en même temps les mêmes plantes.
- Quantités de grain à moulin suffisantes pour utiliser au mieux le moulin (éventuel). Frais diminués.

Inconvénients selon nous : une moindre responsabilité éventuelle de chacun au cours du temps. Mais pour le moment tout semble bien fonctionner. Le partage des tâches semble être équitable et chacun accepte sa part de travail, femmes et hommes.. Certaines personnes sont plus impliquées que d'autres et ont pris le « leadership » du groupe. Ce sont ces personnes qui seront pressenties si la location des pompes à des paysans non intégrés dans le projet se matérialise.(Voir plus loin)

Durabilité du projet. Vers une autonomie plus importante

Nous avons discuté avec l'équipe sur place et les petits paysans de la durabilité du projet. C'est à dire, à terme, d'une autonomie plus grande des bénéficiaires. L'idéal serait dans un premier temps que les paysans puissent devenir autonomes en partie en finançant eux-mêmes une part des dépenses :

Autonomie pour :

- Le carburant pour l'irrigation.
- Les semences. (Des semences pourraient être récupérées en ce qui concerne certaines plantes (pois par exemple) mais pour ce qui est d'autres semences (calalou, aubergines, tomates etc) les paysans nous ont expliqué et montré que cela est impossible : les graines, si on les laisse sécher sur la plante sont soit attaquées par des insectes, soit moisissent et sont de toute manière inutilisables pour être ressemées. Nous avons pu le vérifier sur place. Il faut donc les acheter lors de chaque « campagne » à des coopératives paysannes spécialisées. Ceci représente des frais.
- Eviter de solliciter de la main d'œuvre extérieure supplémentaire pour l'aménagement des terrains après chaque récolte.(Mise en valeur et réhabilitation des canalisations pour l'irrigation.) Les premières équipes de bénéficiaires pourraient venir en aide aux nouvelles équipes. Sous quelles conditions ? Plus les familles bénéficiaires seront nombreuses, plus l'entr'aide sera facile.

Problème à résoudre

Jumelle. (Première tranche)

L'expérience de Jumelle arrive au terme de sa deuxième année. Il est donc possible de dresser un bilan, et d'envisager un moyen de rendre le projet plus autonome.

Les paysans sont vraiment très pauvres d'une part et ont « tout mangé » ne pouvant conserver de grains pour les semences, ou ont été, d'autre part, dans l'impossibilité de faire des économies dans ces deux premières années pour les terrains de Jumelle (Verrettes) cultivés depuis 2004. Ceci n'est guère étonnant dans les conditions qu'ils ont dû subir.

Il s'est produit un pillage partiel des jardins lors de la toute première récolte, en 2004, dont personne n'a pu trouver les auteurs...(nous sommes à Haïti...) et un cyclone est survenu, qui a ravagé une partie des premières récoltes (Il y en a trois par an pour les cultures principales.). Depuis tout va bien. Il va donc falloir trouver des moyens pour que les bénéficiaires financent eux-mêmes à terme plusieurs dépenses. Les Associations ne peuvent indéfiniment tout financer. Elles doivent étendre le projet, laissant les bénéficiaires des premières tranches « se débrouiller » en partie.

14. Projets Haïti

Frais engagés pour la nouvelle phase terrains supplémentaires Mirault. Mars 2006 / Mars 2008

Dates	Objet		Coût Euros
Mars 2006	Aménagement terrain. Viabilisation pour irrigation et ensemencement.		1300 €
Mars 2006	Location terrains pour 2 ans 3 hectares		856 €
	TOTAL		2156 €

Les projets sur Mirault sont :

Acheter un terrain.(Celui où est construite l'école)

Construire une école pour 180 à 200 enfants.

Apporter une nourriture aux plus démunis grâce à une cantine.

Installer un moulin sur le même terrain.

Créer à terme un petit centre de soins sur le même terrain.

Nous vous engageons à lire sur notre site l'étude de la localité de Mirault et quelques réflexions sur l'insécurité alimentaire. Elles éclairent sur les raisons profondes de notre philosophie concernant le développement durable.

Les objectifs SOS Enfants / Enfants Soleil / Quimper Antilles :

Trois Associations mettent leurs efforts en commun autour d'un projet.

Il faut d'urgence aider les petits paysans sans terre soit à en acquérir, soit à en exploiter de manière rentable, en « affermage ». Pour rendre ces cultures vivrières rentables, il faut des pompes pour l'irrigation, une infrastructure permettant de mouler le grain., une formation à la gestion. Pour les enfants, donc pour l'avenir, il faut des écoles. Pour la population il faut un centre de soins.

Durant les premiers mois de l'exploitation des terrains de Mirault, seconde tranche des jardins communautaires, (commencée en mars 2005 dans ce secteur) il n'a été bien évidemment fait aucune réserve. Ceci était prévu puisque les premières récoltes sont assez récentes.

S'ajoute aux problèmes une énorme augmentation du prix de la vie à Haïti 40 à 60%, suivant les produits, due aux événements graves qui s'y déroulent et liée à l'augmentation des prix du carburant qui a été dévastatrice quant au niveau de

vie, déjà terriblement bas, des habitants les plus fragiles. Cette augmentation a des répercussions dans tous les secteurs de la vie, et plus spécialement dans celui du petit commerce informel qui dépend étroitement des transports en commun et qui est très sensible à la situation politique et sociale et aux événements violents de la rue.

Rappelons qu'une part de la récolte des jardins communautaires est réservée à la cantine...pour les enfants de Verrettes, ce qui représente un retour indirect aux familles, mais permet en même temps de faire bénéficier du projet des enfants très démunis dont les familles ne sont pas encore intégrées au projet jardins, ou ne sont pas encore parrainés.

Il y a sans doute aussi le fait que les gens s'habituent très vite à recevoir et ne font guère l'effort de se prendre en charge volontairement. Le parcours vers l'autonomie est aussi une éducation. Les leaders du groupe l'ont compris et prendront certainement une grande part dans cette prise de conscience.

En fait, l'équipe sur place n'a pas posé assez clairement les problèmes de la marche vers l'autonomie dès le début du projet..

Il en ont parlé, mais pas sous forme précise et contractuelle.

Nous avons donc dû reparler de ce problème avec eux et avec les bénéficiaires. Il n'est pas trop tard, les deux premières années ayant servi d'expérience à Verrettes (Jumelle)

Un délai et un contrat.

Nous avons donc proposé un plan :

I. Jumelle. (Première tranche) qui sera renouvelée en nov 2006 pour 2 années.

En novembre 2006, les terrains seront cultivés depuis deux ans, et viendra le moment de repartir sur une nouvelle tranche de deux ans.

Nous proposons pour ces terrains le plan suivant, en accord (pour l'instant non encore signé) avec les bénéficiaires :

- ☐ Les Associations financeront la location des terrains.
- ☐ Les Associations financeront pour une année (Nov 2006 – Nov 2007) le carburant et les semences.
- ☐ Les bénéficiaires prendront en charge dès la première année tout l'aménagement des terrains après chaque récolte. (Sans main d'œuvre extérieure ou en finançant eux-même cette main d'œuvre.)
- ☐ Les bénéficiaires dès cette première année épargneront pour prendre en charge, durant la seconde année, (2007 – 2008) les semences et le carburant pour l'irrigation.
- ☐ Les bénéficiaires prendront en charge la seconde année, les produits suivants : insecticides et engrais.

II. Mirault. Première tranche : mars 2005 / Mars 2007.

- ☐ Les Associations financeront la location des terrains.
- ☐ Les Associations ont financé en 2005 – 2006 l'essence pour l'irrigation, les intrants, les engrais et pesticides.
- ☐ Mars 2006 Mars 2007 Les Associations ne financeront pas les intrants ni les engrais et pesticides.
- ☐ Si le projet est prolongé de deux années, (Mars 2007/ mars 2009), les bénéficiaires prendront en charge tous les frais sauf la location des terrains.

III. Mirault 2ième tranche (augmentation de 3 hectares de terrain) Mars 2006/ Mars 2008

- ☐ Les Associations financeront la location des terrains.
- ☐ Les associations financeront durant la première année (Mars 2006 – Mars 2007) les semences, le carburant, les engrais et insecticides. L'aménagement des terrains a déjà été financé.
- ☐ Les bénéficiaires mettront en place un système d'épargne pour financer durant la seconde année (Mars 2007/mars 2008) les semences et la pesticides. (Une aide étant apportée pour le carburant uniquement) Le carburant, donc l'irrigation, est vital : pas d'arrosage = récolte perdue durant la saison sèche.
- ☐ Les bénéficiaires prendront en charge, durant les deux années suivantes, la totalité des frais , soit : le carburant, les semences les pesticides et insecticides, les engrais si nécessaire, et la remise en valeur trois fois l'an des terrains.

La nature du système d'épargne.

Encore non formalisée, et objet de discussion, elle pourra consister en la vente d'une petite partie des produits récoltés par les paysans eux-mêmes ou par l'Association. (Prélèvement sur les récoltes). L'idéal serait bien évidemment que cette épargne soit gérée en autonomie par les bénéficiaires. Il existe des responsables, dans le groupe, capables de mener à bien la gestion de cette épargne.

Cette épargne fera l'objet d'un contrat signé entre l'Association Enfants Soleil Haïti (qui représente sur place SOS Enfants / Enfants Soleil / Quimper Antilles) et chacun des membres bénéficiaires associés.

Achat et mise en service d'un moulin à grains avec achat d'un terrain approprié et infrastructures nécessaires.

Bilan financier général du projet

Objet	Mise en oeuvre	Coût euros
Terrain + infrastructure	Année 2006	11586
Moulin	Année 2006	6683
Véhicule	Année 2007	5000
Total		23269
Financement fonds propres SOS Enfants / Enfants Soleil / Quimper Antilles	Année 2006	6000
Total subventions espérées		17269

Les paysans, bénéficiaires du projet et d'autres non intégrés, ont émis dès le début du projet « Jardins » le vœu de la **mise en fonction d'un moulin à grain**. Nous y avons réfléchi avec eux. Nous possédons les éléments pour estimer le projet. Mais avec une aide sur place, les coûts pourraient être revus à la baisse (Taxes, transports, mise en fonctionnement.). Nous espérons une aide de l'Ambassade de France pour ce projet. AJVP nous ont promis une aide technique sur place et des conseils pour la mise en fonction.

Objectifs généraux.

Ce moulin s'intègre dans un plan de développement cohérent dans la zone géographique de Verrettes – Petite Rivière de l'Artibonite. Ce projet concerne l'éducation, le développement rural, la santé.

Ce moulin, géré par la collectivité des bénéficiaires des projets « jardins » feraient entrer les paysans dans une situation d'autonomie, qui est l'objectif principal des projets mis en place. (à partir de l'épargne et de l'autogestion).

Il correspond à un besoin. Le moulin, le prêt à un prix abordable des pompes pour l'irrigation, développera dans ce secteur les cultures vivrières (Trois récoltes possibles au lieu de deux.). Les paysans auront de plus en plus besoin d'une structure leur permettant de valoriser leurs surplus. Cette épargne pourrait permettre à certains d'entre eux d'acquérir des terrains. Ce qui leur est à présent inaccessible.

Si la mise en fonction intervient dans le second semestre de l'année 2006, la rentabilité pourrait être effective en 2007, un an après cette mise en service.

Ce moulin ne concurrencerait pas le moulin de Verrette. Les cultures vivrières sont peu importantes actuellement car les petits paysans n'ont pas beaucoup de terres, ou ces terres sont peu rentables. Les quantités de grains apportées au moulin sont donc peu importantes.. Il servira surtout pour un service au « nouveaux paysans » : ceux qui amélioreront les quantités récoltées et superficies grâce aux locations de terres, irrigation ou à terme achats.

Objectifs spécifiques.

Ce moulin pourrait permettre de vendre des produits élaborés (farines) avec un bénéfice plus grand. Donc, pour les bénéficiaires du projet, d'épargner plus facilement. Mais moudre le maïs et faire de la farine à partir du manioc n'est pas la même chose. Il faudrait à terme un équipement polyvalent du moulin.

De plus, les bénéficiaires ont du mal à faire moudre le produit de leur récolte : ils sont contraints de se rendre à dos de mulet à un grand moulin qui se trouve à plusieurs kilomètres après Verrettes, ce qui occasionne des pertes de temps et des frais. Il en est de même pour tous les paysans de la région de Mirault.

D'autre part, moudre le grain est un service qui se paie relativement cher. Le moulin pourrait, géré collectivement, servir aux bénéficiaires (qui s'acquitteraient alors d'une taxe) et en même temps, s'il est assez puissant, permettre aux paysans de la région qui en ont besoin, de moudre leur grain . Ce qui serait pour la collectivité une source de revenu, donc d'épargne.

Enfin, ce moulin permettrait à cette communauté d'entrer dans un système d'autonomie et d'autogestion...donc d'être confrontés à des responsabilités. Les bénéficiaires sont-ils capables de gérer un tel projet dans la durée ? L'aide des Jeunes volontaires du progrès (**AJVP**) nous a été proposée pour la mise en place, l'achat et le transfert des compétences pour la gestion. Elle serait très utile. Un tel projet a besoin pour sa réalisation de personnes, compétentes et pédagogues, sur place, pour guider notre équipe vers une rationalisation de la gestion.

Une telle construction, dans un secteur aussi pauvre apporte une possibilité pour de nombreux adultes sans emploi d'obtenir quelques semaines de travail rémunéré. En même temps qu'une participation à un projet qui améliorera la vie des habitants.

Les jardins apportent déjà aux familles, non seulement la possibilité de nourrir leurs enfants, mais aussi de retrouver leur dignité, ce qui est primordial dans une communauté longtemps humiliée par la misère.

Travaux et construction nécessaires au projet. Bilan financier

☐ Terrain pour la construction.(Un terrain est pressenti depuis longtemps : celui où se situe notre école de Mirault. Les propriétaires sont d'accord pour nous le vendre. Le prix est fixé depuis presque deux ans. Ce terrain (environ 1 hectare), stratégiquement situé au centre du village, pourrait accueillir l'ensemble des éléments du projet : hangar pour moulin, plate-forme de séchage. Nouvelle école. Centre de soins (projet pour 2007 / 2008)

☐ Une dalle de béton : plate-forme d'arrimage pour moulin et moteur.

☐ Une plate-forme en béton pour le séchage.(30m2)

☐ Hangar abritant le matériel. Abritant la plate forme pour fixer le moulin.

☐ Achat du moulin.

Les devis qui nous ont été proposés nous paraissent un peu lourds. (Nous avons beaucoup d'autres engagements à Haïti : écoles, dispensaires, etc)

La participation sur fonds propres est assurée pour 6000 € (fonds de réserve) pour 3 associations intégrées au projet. (Enfants Soleil / SOS Enfants / Quimper Antilles).

☐ Achat du terrain (Pour l'école, le moulin, un petit élevage et futur centre de soins)

☐ Travaux pour construction hangar et mise en place moulin scellé dans une dalle béton.

☐ Dalle pour mise en place du moulin.

☐ Construction Hangar pour le moulin et outils :

☐ Toilette

☐ Puits

Projet financier projet « Moulin à grains »

Achats et infrastructures pour établissement moulin à grains	En dollars Haïtiens \$ HTG	Prix €	Date de mise en place prévue.
Achat terrain pour l'ensemble : Moulin, hangar, petit élevage (Première phase.)	8000	888	2006
Nouvelle Ecole et centre de soins. (Deuxième phase)			2007 - 2008
Frais administratifs achats (estimation)	1800	200	
Travaux infrastructure dans hangar moulin pour arrimage moulin et moteur. Dalle de béton.	7148	800	2006
Hangar pour moulin. Stockage des récoltes Pompes outils.	53996	6000	
Plate-forme (dalle béton) pour séchage grains	9344	1038	
Main d'oeuvre totale (Estimation)	18000	2000	
Moulin et moteur (Devis : Etablissements « François Murat Excellent » Port au Prince, 173 rue du Centre)			
Moteur Diesel Chen Cy 230		3617	
Moulin Maïs Skiola		2439	
Courroie 3x4		40	
Une boîte alligator 27		20	
1 jeu Passoire x25		20	
1 jeu passoire x30		18	
1 jeu passoire x35		25	
2 boîtes graisse dure		4	
Montage mise en place de l'ensemble moulin		500	
Transports divers			
Creusement d'un puits		300	
Toilettes		360	
TOTAL		18269	
<i>Achat d'un véhicule (à terme)</i>		<i>5000</i>	
<i>Total avec véhicule</i>		<i>23269</i>	

Nous possédons le détail de ces devis, après étude de notre équipe sur place et voyage à Haïti en février 2006.

A l'évidence, il serait à terme essentiel que les équipes sur place possèdent un véhicule pour les déplacements du matériel, le transport des récoltes etc. L'acquisition d'un véhicule pour notre équipe de Port au Prince a changé la vie de l'Association. Nous avons importé ce véhicule, tout à fait convenable, des USA pour moins de 5000€. Chacun connaît la difficulté des déplacements à Haïti et l'absolue nécessité de posséder un moyen de transport. Notre équipe de Verrettes ne possède qu'une petite moto. Utile, mais peu adaptée aux nouveaux projets.

Résultats attendus :

Une équipe formée sur place gère ce moulin. Elle est recrutée parmi les bénéficiaires des premières tranches des jardins. Elle est formée techniquement par des spécialistes.

Une épargne est mise en place grâce à la location du service. Elle est utilisée pour l'entretien, le paiement du carburant, et autres frais comme rémunération des responsables.

La forme de culture communautaire des jardins (grandes surfaces cultivées et partage des récoltes) est bien adaptée à la rentabilité du projet. Elle permet une petite épargne sur les surplus non consommés.

Un plan sur plusieurs années prévoit l'agrandissement des jardins. L'accès à terme à la propriété.

Sur le plan social : stabilisation des populations concernées. Elévation du niveau de vie. Motivation. Rationalisation des cultures et valorisation des produits. Diversification des cultures vivrières vers des cultures de rente permettant une petite épargne supplémentaire.

Résultats attendus et prolongements du projet. Autofinancement. Location des pompes.

Les bénéficiaires pourraient aussi envisager une location des pompes aux paysans qui ne peuvent irriguer. Pour préserver le matériel, il conviendrait que des responsables irriguent eux mêmes les terrains des autres, (ne déléguant pas la responsabilité du matériel) en échange du défraiement pour le carburant et d'une indemnité correspondant aux journées de travail et à la location du matériel. Les frais de location pourraient être épargnés pour la collectivité au même titre que la prestation de service pour le moulin. Il faut compter une journée pour l'irrigation d'une parcelle d'un hectare de terrain, comprenant le montage et le démontage de l'infrastructure.. Ceci inclut que les paysans aménagent leurs terrains (canaux d'irrigation) pour qu'ils soient irrigués. D'autre part, il faut que les pompes soient libres pour l'irrigation qui est nécessaire au même moment sur toutes les parcelles. Nous possédons trois pompes. Une petite équipe pourrait être responsable de ce travail, et forte de son expérience, conseiller les demandeurs pour l'aménagement du terrain et l'irrigation elle-même.

La gestion d'une telle prestation de service pourrait-elle être prise en charge par les responsables paysans ? L'idée est en discussion. Ce serait en même temps une amélioration des cultures, donc de la rentabilité des terres pour ceux qui possèdent ou louent des terrains, et la création d'emploi, pour des personnes sans travail du groupe des bénéficiaires.

Variation des cultures vivrières.

Pour dégager de petits bénéfices, il pourrait être possible de vendre sur les marchés des légumes ou fruits plus variés, qui s'achètent plus cher. Il nous faut trouver des semences. Des démarches sont encouragées dans ce sens auprès des fournisseurs de France.

Vers la propriété des terrains.

Ces jardins communautaires représentent pour nous, aussi bien que pour les bénéficiaires une première expérience, à petite échelle. On estime à 80 à 100 personnes directement touchées par le projet pour chaque tranche. Soit pour les trois tranches à partir de cette année : 300 personnes.. Le bilan est pour l'heure largement positif dans plusieurs domaines :

- Les bénéficiaires ont réussi à se grouper pour les gérer collectivement sans trop de problèmes. La liste d'attente est longue, ce qui prouve l'intérêt que les paysans montrent pour cette expérience.
- Les propriétaires acceptent de louer des bonnes terres à des prix acceptables.
- Les paysans gèrent correctement les diverses phases techniques : préparation des terrains, arrosage entretien et utilisation du matériel. Des responsables pour les pompes, l'aménagement des terrains, se sont dégagés du groupe et leurs compétences autant que leur efficacité et leur dévouement au groupe, leur enthousiasme sont incontestés. (Il y a actuellement trois pompes : une pour Jumelle, deux pour Mirault)
- Une amélioration très claire du niveau de vie des familles concernées. N'oublions pas que ces familles avaient des problèmes pour manger à leur faim. La cantine qui dépend, en outre, des jardins en grande partie, a été rendue possible.
- Un petit pas vers la paix sociale. (Dans l'Artibonite, région centrale de l'île, les paysans sans terre sont très nombreux, ils ont été chassés par la violence, ou d'autres raisons, des hautes terres où ils vivaient. (appauvrissement des terres dû au défrichement, au déboisement, et aux mauvaises habitudes de culture et épuisement des terres, et le partage des parcelles entre de trop nombreux membres des familles). Ces régions hautes sont devenues invivables pour toutes ces raisons. D'autre part, les grands propriétaires n'exploitent pas toujours leurs terres, pourtant riches, souvent à cause des prix trop bas, dus en partie aux aides internationales qui mettent sur le marché du riz et d'autres produits qui viennent directement concurrencer les récoltes autochtones...même si la qualité est largement inférieure...d'autre part à la large ouverture des frontières aux importations exigées par les pays riches. Toute tentative de réforme agraire incluant un éventuel partage a dégénéré en bains de sang, au cours des décennies précédentes. Il existe donc une grande tension sociale qui oppose les démunis (ceux qui n'ont pas encore émigré vers les bidonvilles des grandes métropoles et se retrouvent sans travail dans les petites villes comme Verrettes) et ces propriétaires qui souvent vivent ailleurs, souvent à l'étranger, et ont d'autres activités, dans le commerce, la finance ou d'autres secteurs d'activité. Les jardins, si la formule s'étend, et si certains propriétaires consentent à vendre une partie de leurs terres, constitueraient une transition douce, dans des secteurs géographiquement bien limités, vers l'appropriation des terres par ceux qui les exploitent.

Le développement de compétences, quant à la gestion de ces terres, pourrait permettre à ces paysans d'acquérir des parcelles de terrain, et de les exploiter au mieux...à terme sans aucune aide.

L'Association n'exclut pas dans l'avenir l'achat de terrains qui pourraient être affermés (loués) à des prix modiques ou même confiés pour une période longue à des bénéficiaires qui pourraient à terme en devenir propriétaires.(Location vente).

Les prix de location sont relativement faibles...pour l'instant. (environ 300 € l'hectare pour 2 ans) mais il est très difficile d'avoir une idée exacte des prix d'achat. Les propriétaires étant aussi méfiants que malins. La négociation par l'association haïtienne Enfants Soleil Haïti (donc par des Haïtiens) aide beaucoup, car la présence d'Associations internationales a tendance à faire grimper les prix !

Conclusion.

SOS Enfants, Enfants Soleil et Quimper Antilles ont choisi de travailler en amont, sur le terrain, considérant que le premier problème est de pouvoir maintenir les paysans sur leurs terres. A condition de pouvoir les aider à en acquérir, à les bien cultiver, et à créer les infrastructures nécessaires pour valoriser leurs récoltes. Ces projets doivent conduire peu à peu ces bénéficiaires vers une autonomie de plus en plus grande. Forts d'une expérience de plusieurs années dans la région et de deux années d'expérience (première tranche engagée avec l'aide de la Région Ile de France) pour les jardins communautaires, nous sommes certains que ces réalisations évolutives sont en place pour de nombreuses années, et qu'elles amélioreront sensiblement toute la société de ces régions, volontairement restreintes géographiquement. Les effets sont déjà probants.

Les efforts déjà consentis pour ces premières réalisations nous confortent dans notre idée, au vu des résultats obtenus, que la voie incontournable est celle du développement des cultures vivrières, dans un pays exsangue, qui a de nombreux atouts ; en particulier l'eau, la terre, et des hommes courageux dont le savoir faire et la dignité doivent être préservés.

15. Etude des comptes de fonctionnement Année 2005

Janine Gaillard , trésorière. Christian Breban. Annie Colin. Michel Soulat. G. Renard

Bilan financier Année 2005

Association Enfants Soleil (Rappel 2004) Comptes 2005				
Région parisienne				
Années	2004		2005	
	2005		Recettes	Dépenses
Date : 31 / 12 Solde report (2004/2005) Compte courant Livret	(Récapitulatif)	(Récapitulatif)	Recettes	Dépenses
Transfert sur livret	6092.56 + (3895.68)	(2196.88)	15101.79 + (10857.20)	(4244.59)
Transfert interne (vers Dijon)	(2000.00)	(2000.00)		0.00
Vernissages expos Ventes		13130.00		11500.00
Fonctionnement Petit matériel				
Dépenses fête		924.74		2954.92
Communication. Assurance		564.00		
Envois vers Haïti Containers		2759.00		1634.00
Achats pour Haïti		1296.03		700.00
Peintres Ecoles				
Dispensaires Containers				
Frais sur place				
Ventes tableaux	18553.00		10426.62	
Etiquettes Statuettes etc.			847.00	
Remboursement Containers			580.00	
Adhésions Dons				
Subvention Part. autres assoc	9130.00		1100.00	
			1500.00	
TOTAL recettes / Dépenses 2004 /2005	27683.00	18673.77	14453.62	16788.92
TOTAL recettes 2004 + avoirs 03	33775.56	33775.56		
TOTAL Dépenses + solde				
SOLDE		15101.79		12818.28
Compte courant		(10857.20)		(8514.90)
Livret		(4244.59)		(4303.38)
		(Transfert+intérêts)		(Transfert+intérêts)
Province				
Frais généraux	2004		2005	
	2005		Recettes	Dépenses
Solde report (31 12) Compte courant Compte livret Compte parrainages	(Récapitulatif)	(Récapitulatif)	Recettes	Dépenses
Vernissages expos Conférences	11719.71 + (6659.67)		14969.99 + (8476.68)	
Communication (poste)	(4310.08)		(4369.92)	
Châssis	(749.96)		(2123.39)	
Fongibles				
		671.19		3276.43
		228.54		
		1268.00		
		347.16		
Envois vers Haïti (Peintres Ecoles Dispensaires Jardins...)		15921.00		25188.00
Frais banque transferts vers Haïti		604.28		703.44
Envois vers Haïti Parrainages	12446.00	16755.75	19571.00	19320.00
Dons enfants parrainés			1365.00	1365.00
Salaire Emmanuel Haïti (Don)	2100.00	2031.00	2100.00	2300.00
Autres dons Adhésions	4231.21		2738.00	

Concert + subventions			6181.02	
Ventes tableaux Etiquettes Ventes diverses France	15867.17	10528.60 759.02	15038.00	
	2004		2005	
	Recettes	Dépenses	Recettes	dépenses
SUBVENTIONS Mairie Dijon	2500.00		0	
Transferts internes Paris/Dijon	13130.00		11500.00	
Intérêt cpte épargne	59.84			
TOTAL Recettes/Dépenses	50334.22 +	47083.54	58493.02	52152.87
TOTAL recettes 2004 + avoirs 03	62053.93	62053.93		
SOLDE Compte Livret Compte Parrainages		14969.99 (8476.68) (4369.92) (2123.39)		21371.30 (14832.98) (4431.08) (2107.24)

Rappel Année 2004 Association Enfants Soleil. Comptes année 2005. Synthèse.						
	Paris (A1)	Dijon (A2)	TOTAL			
Soldes reports 04 Compte courant Livret Parrainages	15101.79 + (10857.20) (4244.59)	14969.99 + (8476.68) (4369.92) (2123.39)	30071.78 (19333.88) (8614.51) (2123.39)			
	RECETTES 2005			DEPENSES 2005		
	Paris	Province	Total	Paris	Province	Total
Recettes ventes	11853.62	15038.00	26891.62			
Subventions ou participation. Concert	2600.00	6181.02	8781.02			
Vernissages expos Conférences ... fête Fonctionnement Châssis				2954.92	3979.87	6934.79
Transferts internes		11500	11500	11500		11500
Envois containers				1634		1634
Achats pour Haïti				700.00		700.00
Dons : Salaire Emmanuel Autres dons		2100.00 2738.00	4838.00			
Envois vers Haïti Réalizations + frais Achats Haïti					16005.00 9183.00	25188.00
Parrainages Et dons parrainages		20936.00	20936.00		20685.00	20685.00
Salaires Haïti					2300.00	2300.00
Intérêts comptes épargne	51.79	61.16	112.95			
TOTAL RECETTES/DEPENSES Avec intérêts	14453.62 (B1) 14505.41	58493.02 (B2) 58554.18	(B) 73 059.59	(C1) 16788.92	(C2) 52152.87	(C) 68941.79
TOTAL recettes + avoirs 2004	(A1+B1) 29607.20	(A2+B2) 73524.17	103 131.37			
	Soldes fin 2004 (A)			Soldes fin 2005		
TOTAL SOLDES	(A1) 15101.79	(A2) 14969.99	(A) 30071.78	(D1) 12818.28	(D2) 21371.30	(D) 34189.58
Comptes courants	(10857.20)	(8476.68)	(19333.88)	8514.90	14832.98	23347.88
Livret (Intérêts)	(4244.59)	(4369.92)	(8614.51)	4244.59+58.79	4369.92+61.16	8734.46

Parrainages	(2123.39)	(2123.39)	4303.38	4431.08	2107.24	2107.24
Totaux enfants Soleil	73059.59		68941.79			
SOLDES AU 31/12/05 Paris + province	Livrets : 8734.46 Comptes courants : 23347.88 Parrainages : 2107.24					

Soldes 31/12/2004 = A

Recettes 2005 = B

Dépenses 2005 = C

Soldes 31/12/2005 = D

Comptes région parisienne

A1 + B1 - C1 = D1

15101.79 + 14505.41 - 16788.92 = 12818.28

Solde: 12818.28

Comptes équilibrés.

Comptes Province.

A2 + B2 - C2 = D1

14969.99 + 58554.18 - 52152.87 = 21371.30

Solde : 21371.30

Comptes équilibrés.

Approbation de l'exercice 2005. Le budget 2005 est mis aux votes.

Pour 208

Contre 0

Abstentions 0

L'ordre du jour étant épuisé, la séance de l'Assemblée générale est levée à 21H20.

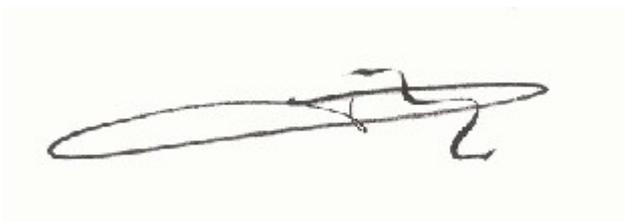
Le Président C. Breban.



La Vice Présidente, Annie Colin



Le secrétaire G. Renard



La Trésorière Janine Gaillard

GAILLARD Janine

